

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Bibliothèque Nationale de France

58 rue de Richelieu, 75002 Paris — (1) 47 03 83 44

ISSN 0037-9344

Publié avec le soutien du ministère de la Culture et de la Francophonie,
direction des Archives de France pour l'année 1994

ÉTUDES ET TRAVAUX

CRINON (P.) et POINSIGNON (A.) — **Quelques monnaies gauloises rares ou inédites : archaïques de Marseille, statère défourré des *Parisii*, potin à la roue.** (1)

Nouvelles monnaies archaïques frappées à Marseille.

Nous vous présentons tout d'abord deux monnaies inédites frappées à Marseille durant la période comprise entre 490 et 475 av. J.-C.

1 - Tête de dauphin à gauche.

R/ Carré creux irrégulier.

Obole milésiaque. 1,26 g.

Si l'on reprend la terminologie et le classement de A. Furtwängler, cette pièce est à ranger dans le groupe BBa qui ne comprenait jusqu'alors que des hémitétartémoria (2). Cette obole en diffère également quelque peu par son style : l'œil est prononcé, la mâchoire inférieure indiquée par un petit trait horizontal. Le museau court rappelle le style du groupe BB où la tête du dauphin est cependant représentée à gauche. Sur cet exemplaire, la représentation d'une oreille, fruit de l'imagination du graveur, est caractéristique.

2 - Amphore à deux anses, au ventre arrondi.

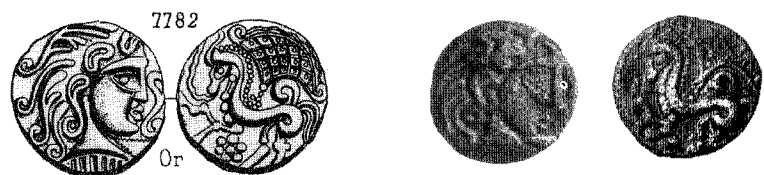
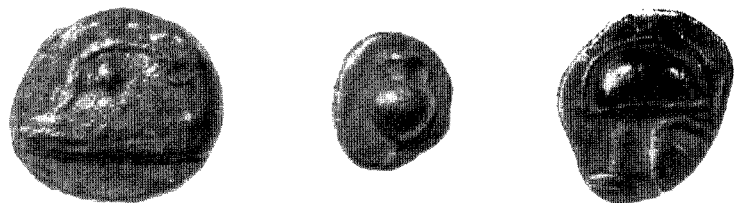
R/ Carré creux de forme irrégulière.

Tétartémorion milésiaque. 0,27 g.

Cette divisionnaire inédite se rattache au groupe CC décrit par A. Furtwängler. Le style est très soigné et dénote le travail d'un artiste confirmé comme pour tous les hémitétartémoria connus de ce groupe.

La troisième pièce, du type d'Auriol, était mal connue avant l'article récent de J.A. Chevillon. Il s'agit d'un nouvel exemplaire « au casque sans charnière » (3).

1. Nous tenons à remercier Mlles B. Fischer, S. Scheers et M. L.-P. Delestrée.
2. A.E. FURTWÄNGLER, *Monnaies grecques en Gaule : Le trésor d'Auriol et le monnayage de Massalia 525 / 520 - 460 av. J.C.*, Fribourg, 1978 (Typos III) et du même, « Massalia im 5 Jh. v. Chr. : Tradition und Neuorientierung », *Etudes offertes à Jean Schaub*, Blesa, 1993, 1, p. 431-448.
3. J.-A. CHEVILLON, « Auriol : une nouvelle série au casque ionien », *C.N. de la SENA*, n° 122, décembre 1994, p. 7-11 ; A.E. FURTWÄNGLER, *ibid.*, 1978.



3 - Casque ionien à droite sans volute ni charnière.

R/. Carré creux irrégulier.

Hémiobole milésiaque, 0,55 g.

Deux émissions sont décrites par cet auteur qui apparente plutôt ce groupe à des séries d'oboles phocaïques ou de tritartémoria milésiaques dont le poids se situe autour de 0,90 g. La première avec casque sans charnière et la deuxième avec grand casque et charnière. Cette pièce est à ranger dans la première émission. Cependant elle est de coins et de poids différents des trois exemplaires cités de 0,85 g, 0,76 g (2 ex.). Ce groupe est à rapprocher par son style et sa représentation des monnaies du groupe N de A. Furtwängler dont il se différencie par un casque sans volutes tout comme l'exemplaire N 23 (voir aussi N 10 ? et N 16 ?).

Bronze défouuré du type BN 7782 (statère d'or des *Parisii*, classe 2) (4)

4 - Tête de profil à droite, oeil de face. La chevelure est figurée par des lignes obliques terminées en volutes et des formes semi-lunaires au-dessus du front. Le cou est triangulaire ; au-dessous, des lignes perpendiculaires terminées par un arc de cercle. Devant, un motif hachuré et des volutes à droite de la face.

R/ Cheval à gauche avec, au-dessus, un « filet » ou une « aile de Pégase » ; une ligne perlée en guise de crinière. Les antérieurs reliés à un seul avant bras sont rattachés au buste au quatrième globule. Volute au-dessus de la croupe et rosace sous le cheval.

Bronze, 4,15 g (3 h)

Des concrétions solides en relief modifient l'aspect de l'œil et de la chevelure sur la reproduction. Cette pièce correspond très exactement au type de la classe 2 du statère d'or.

Ce n'est en aucun cas une frappe en bronze de nécessité comparable aux frappes des *Ambiani*, des *Morini*, des *Nervii* ou autres peuples (5). Colbert de Beaulieu mentionnait : « Nous n'avons encore jamais rencontré ou vu signaler une pièce d'or des *Parisii* fourrée » (6).

Il s'agit du premier exemplaire des *Parisii* retrouvé en bronze défouuré ; on aperçoit des traces d'or devant le cheval. L'âme est en cuivre rouge. Le style est excellent, très proche de l'original, mais nous n'avons pas relevé de liaison de coin avec les statères d'or connus.

Potin à la roue

Si de nombreuses monnaies gauloises présentent, en particulier au revers, une roue ou une rouelle, ce type à la roue est très rare (7). Nous avons retrouvé le dessin d'un potin à ce type provenant de la collection Auguste Le Boucher de Caen (8), pesant 52 grains, soit 3,368 g. Cet exemplaire était percé pour être porté en bijou comme le furent fréquemment les rouelles en or, en argent et même parfois en bronze. A l'avers une roue à huit rayons. Au revers, Lambert voyait un taureau cornupète (sic) avec un globule au-dessous.

5 - L'exemplaire que nous décrivons comporte également sur une face une roue à huit rayons. L'axe central est protubérant. Cercle extérieur.

Sur l'autre face. Cheval stylisé à gauche, les deux oreilles dressées, la queue bifide à son extrémité. Les jambes ne sont figurées que par un antérieur et un postérieur. Sous le cheval une protubérance correspond à un globule mal venu à la coulée. Cercle extérieur.

Potin, 4,16 g.

Ce type de cheval est à rapprocher du revers des potins BN 7388 et suivants, et particulièrement des dessins de La Tour 7388 et 7405 avec des points dans le champ (9).

4. H. DE LA TOUR, *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 1892, n° 7782 et J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Les monnaies gauloises des Parisii*, Paris, 1970, p. 8 et 9, n° 1 - 6.
5. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, « Chronologie des bronzes gaulois et British potin coins », *RBN*, 1973, p. 16-17.
6. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *ibid.*, note 3, p. 115, note 328.
7. Il existe au Cabinet des Médailles un bronze provenant de la collection A. de Barthélemy de 3,70 g présentant sur une face un cavalier à gauche et sur l'autre face une roue à quatre rayons, cantonnée d'un point dans chaque canton ; cercle au pourtour. Cette pièce ne présente aucune similitude avec le potin à la roue que nous décrivons.
8. Ed. LAMBERT, *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France. Seconde partie*, Paris-Bayeux, 1864, p. 4, 66, et pl I, n° 12.
9. H. DE LA TOUR, *ibid.*, n° 7388-7405.

Ces potins BN 7388 sq. étaient traditionnellement attribués aux *Senones*. Ils présentent à l'avers une tête stylisée à gauche, paraissant casquée ; la chevelure est figurée par un long trait prolongeant le nez. Ils se trouvaient fréquemment dans l'Aube (10). D'après L.-P. Delestrée, l'attribution aux *Senones* du type BN 7388-7405 doit être revue. Ces exemplaires se rencontrent abondamment dans la région de Reims, de Rethel, ainsi que dans l'Aube, mais pas sur le territoire des *Senones*. Après l'étude, en particulier, du site d'Acy-Romance (Ardennes), l'aire de répartition doit être revue : elle se situe plus au nord, au-delà du territoire des *Senones*. Leur datation semble devoir être remontée au début du I^{er} siècle avant J.-C., comme pour les types BN 8124 et 7417 (11).

Deux réflexions s'imposent. D'une part, ce potin à la roue peut correspondre à un monnayage de pagus, peut-être local ou proche de Noyen-sur-Seine (Seine-et-Marne), puisque cet exemplaire proviendrait d'un ramassage sur ce site qui aurait fourni plusieurs exemplaires variés, avec des points dans le champ, au-dessus et au-dessous du cheval. Cette variante peut être contemporaine du type BN 7388-7405. D'autre part, l'observation de Lambert qui précisait que la pièce qu'il décrivait était « très-importante pour marquer la transition de la rouelle-monnaie à la monnaie pleine » n'est pas dénuée de fondement (12). Si cet argument se justifiait, l'antériorité du potin à la roue serait confirmée par rapport aux potins BN 7388-7405. Cependant le poids de notre exemplaire est identique à celui des exemplaires de qualité comparable BN 7389, 7396 et 7400 (4,05, 4,30 et 4 g) Le poids ne confirme donc pas une antériorité, mais nous savons que l'étude pondérale en numismatique gauloise n'est pas un élément déterminant.

Au sujet des premières monnaies de Marseille C. Brenot fait observer qu'il faut prendre les classements métrologiques avec une extrême prudence. O. Picard partage le même avis et ajoute que si l'ouvrage de Furtwängler nous livre un matériel utile, sa chronologie, son interprétation ne sont pas réellement établies.

10. L. LE CLERT, *Musée de Troyes. Monnaies gauloises*, Troyes, 1917, p. 78-80, n° 163 sq.

11. L.-P. DELESTRÉE, « La numismatique en Gaule Belgique », *RN*, 1994, p. 17, 18, 22. La remontée dans le temps de ces potins permet de conforter l'opinion de D.F. Allen contre J.-B. Colbert de Beaulieu quant à la datation des « British potin coins », imitation directe de ce type BN 7388 sq. Voir J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *RBN*, 1973, p. 27-29 et pl. II.

12. Nous avons déjà vu une rouelle en bronze à huit rayons, de 40 mm. de diamètre, trouvée en compagnie de potins des types BN 7396, 7445 et d'autres potins Leuques du type BN 9059 (Scheers n° 658, classe 1).